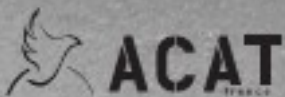
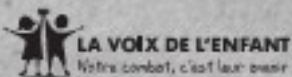
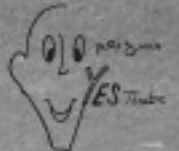


ENFANCES BRISÉES

LES MINEURS PALESTINIENS
DANS LE VISEUR DE LA
RÉPRESSION ISRAËLIENNE.



Ligue
des droits de
l'Homme



Defense for Children
International
PALESTINE

DOSSIER DE PRESSE

Avril 2016

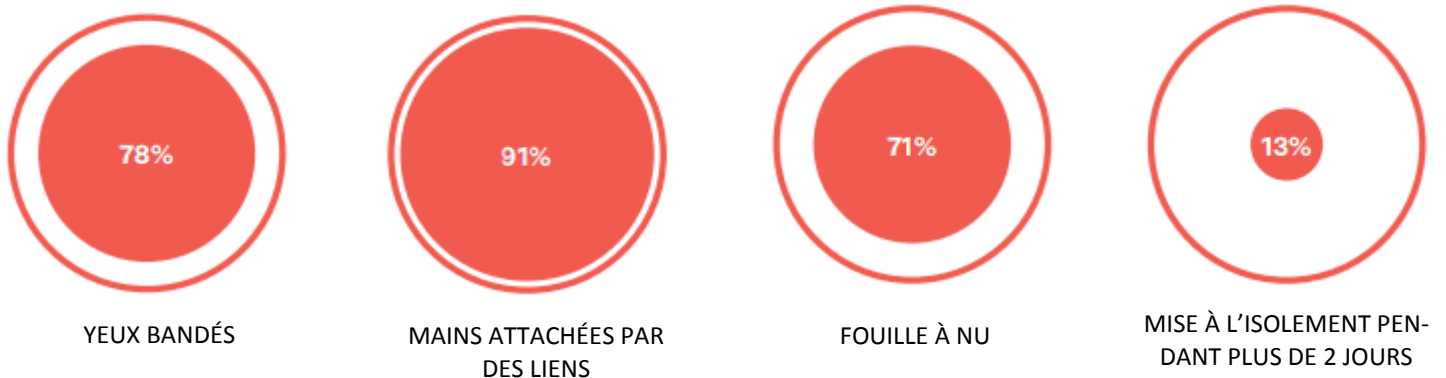
Les enfants palestiniens détenus par Israël, question oubliée pourtant au cœur de l'actualité

La question des prisonniers palestiniens, et particulièrement celle des enfants, est le plus souvent écartée des « négociations de paix ». Pourtant, elle structure la vie quotidienne de toute la société palestinienne et ressurgit régulièrement dans l'actualité.

Depuis octobre 2015 et la recrudescence de violences en Palestine occupée et en Israël, les forces de sécurité israéliennes ont intensifié leur répression à l'encontre des mineurs palestiniens, multipliant notamment les arrestations, condamnations et emprisonnements.

- x 3** entre octobre et fin décembre 2015, le nombre d'enfants détenus a triplé
- + 70%** d'enfants détenus en 2015 par rapport aux années précédentes
- 10** enfants placés en détention administrative depuis octobre 2015, après quatre ans d'interruption de cette pratique à l'encontre des mineurs
- 438** enfants détenus dans les prisons israéliennes (à la fin mars 2016)
- 3/4** des enfants détenus subissent des violences physiques lors de leur arrestation, transfert ou interrogatoire

Sources : Addameer, DCIP.



Violations des droits de l'Homme recensées lors de l'arrestation et la détention de mineurs palestiniens

UNICEF (statistiques fondées sur le témoignage de 208 mineurs collectés par le Groupe de travail sur les violations graves contre les enfants)

La question des enfants prisonniers est d'autant plus importante qu'elle façonne l'avenir de la société palestinienne, et avec elle l'avenir du processus de paix. Celui-ci est effectivement compromis par l'injustice propre au système de détention militaire israélien subie par des générations de jeunes Palestiniens.

La relance du processus de paix par la France, sous la forme d'une conférence internationale le 30 mai prochain, est l'opportunité de remettre cette question cruciale au premier plan des discussions.

A l'origine du rapport : les témoignages des enfants

Enfances brisées est le fruit d'une recherche de terrain et de témoignages d'enfants et de leur famille, recueillis en 2014 et 2015 par la Plateforme Palestine, le Yes Theatre et Defense for Children International—Palestine.

« Quand les soldats sont venus la première fois, il avait 13 ans.

Je l'ai bien habillé car il faisait froid. J'avais peur parce qu'il était encore trop jeune.

Ayed s'est accroché à nous, nous a suppliés de ne pas laisser les soldats le prendre, et de leur dire qu'il n'était qu'un enfant. Ayed leur a dit : « je suis un enfant et je dois aller à l'école demain ». Ils nous ont séparés et l'ont pris. »

Mère d'Ayed, arrêté à 13 ans, Beit Umar

« Il (l'interrogateur) a dit : « J'ai des photos de toi qui montrent que tu lances les pierres ». J'ai dit : « Non, je ne lance pas de pierres et je ne connais pas les personnes sur ces photos ».

Il a dit : « Tu mens ».

Il a commencé à me tabasser, il m'a ouvert les menottes et m'a tabassé.

Il a renversé la chaise sur laquelle j'étais assis et m'a tabassé.

Il m'a dit : « Il faut avouer tout de suite. Sinon, on va tuer ton copain Mohammad ».

Il m'a frappé sur la tête et j'ai répété : « Je ne peux pas avouer parce que je n'ai rien fait. Je ne peux pas avouer quelque chose que je n'ai pas commis ». »

Salah, arrêté à 15 ans, Beit Umar

Le rapport

Enfances brisées analyse les violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire subies par les enfants palestiniens tout au long de leur parcours de détention aux mains des autorités israéliennes. De la violence des arrestations aux difficultés de la réinsertion en passant par l'iniquité des procès, le rapport expose les rouages d'une machine destructrice de la jeunesse palestinienne. Il met en évidence :

- Les enfants palestiniens, une **cible de premier choix** pour les autorités israéliennes.
- La **violence** subie par les mineurs, intrinsèque au système de détention militaire israélien.
- L'**impunité** des auteurs des violences.
- L'**iniquité de la justice** militaire israélienne.
- Le **renouveau de la détention administrative**, une forme de détention arbitraire.
- Les mauvaises **conditions de détention**.
- Après la prison : une **réhabilitation impossible**.

Les organisations auteures du rapport

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Rassemblant 40 organisations françaises, la Plateforme Palestine œuvre pour le respect du droit en Palestine à travers un travail de plaidoyer, d'information et de sensibilisation auprès du grand public, des institutions et des élus.

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

L'ACAT a pour but de combattre partout dans le monde les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la torture, les exécutions capitales judiciaires ou extra-judiciaires, les disparitions, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides. Elle assiste les victimes de tous ces crimes, notamment en se constituant partie civile devant les juridictions pénales, et concourt à leur protection.

Yes Theatre

Fondé en 2007 à Hébron (Sud de la Cisjordanie), le Yes Theatre propose des activités théâtrales aux enfants et jeunes Palestiniens et forme des acteurs de l'enseignement. L'association met notamment en œuvre un programme psychologique basé sur la thérapie par le théâtre avec des mineurs palestiniens anciens détenus.

Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Association généraliste, la LDH est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations. Elle lutte pour la défense des droits et des libertés, combat les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres.

Association France Palestine Solidarité (AFPS)

L'AFPS a pour vocation le soutien au peuple palestinien notamment dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux. Elle regroupe plus de 4 900 adhérents, organisés en plus de 100 groupes en France.

Avec le soutien de :

Addameer

ONG palestinienne de défense des droits des prisonniers, elle apporte un soutien juridique aux prisonniers politiques palestiniens et effectue un travail de plaidoyer au niveau national et international.

Defense for Children International - Palestine (DCIP)

DCIP vise à assurer un avenir juste et viable aux enfants palestiniens dans le Territoire palestinien occupé. L'ONG fournit un travail de recherche et de documentation des violations des droits de l'Homme ainsi qu'une aide juridique aux enfants dans le besoin. Elle effectue également un travail de plaidoyer national et international.

La Voix de l'Enfant

La Fédération La Voix de l'Enfant regroupe 80 associations intervenant dans 101 pays, dont le but est « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit et où qu'il soit ». Elle est une plateforme d'échange et de coordination ; initie, porte et cofinance des programmes d'action, d'étude, de recherche et de formation.

CONTACTS PRESSE

- ACAT : Pierre Motin, 01 40 40 40 24 / 06 12 12 63 94, pierre.motin@acatfrance.fr
- Plateforme Palestine : Alice Garcia, 01 40 36 41 46 / 06 76 88 22 77, communication2@plateforme-palestine.org
- AFPS : Sonia, 01 43 72 15 79 / 07 68 29 02 17, presse@france-palestine.org
- LDH : Virginie Péron, 01 56 55 51 07, communication@ldh-france.org